

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & CRÉATIONS NUMÉRIQUES 1

envisage la protection par les droits de propriété intellectuelle des logiciels, bases de données et algorithmes. Il est dispensé par Monsieur le Professeur Edouard Treppoz.

NOUVELLES TECHNIQUES ET DROIT DES OBLIGATIONS

porte sur l'application du droit commun des contrats et du droit spécial (contrats conclus par voie électronique, plateformes numériques). Il est dispensé par Monsieur le Professeur Grégoire Loiseau.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

revient sur les grands principes du droit d'auteur et leur application à trois secteurs essentiels de la création numérique : édition musicale, édition littéraire, et le secteur des jeux vidéos. Il est dispensé par Madame Sarah Dormont (Maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil) et différents avocats du cabinet TWELVE ainsi que du cabinet Allen et Overy.

CONTRAT ET RESPONSABILITÉ EN PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PROCÉDURES JUDICIAIRES, CONTENTIEUX ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Ces séminaires complètent celui de PLA est sont dispensée par par Madame Sarah Dormont (Maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil) pour le premier et Maître Anne-Sophie Lampe (cabinet August Debouzy), Maître Fabienne Panneau (cabinet DLA Pippet) et Maître Karine Disdier-Mikus (cabinet Fiduciel Legal by Lamy). pour le second.

ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ

permet d'acquérir le vocabulaire ainsi que les connaissances en droit du numérique anglo-saxon. Il est donné par Liane Huttner (doctorante en droit à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne).

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CRÉATIONS NUMÉRIQUES 2

étudie l'application de la propriété intellectuelle aux contenus et échanges numériques (circulation des oeuvres sur internet, plateformes de partage de contenus et réseaux sociaux ; statut des créations d'utilisateurs). Il est dispensé par Madame la Professeure Célia Zolynski, Monsieur le Professeur Edouard Treppoz et Maître Alexandre Rudoni (cabinet Allen& Overy).

APPROCHE DE L'ÉLABORATION ET DU FONCTIONNEMENT DES LOGICIELS ET ALGORITHMES

dispensé par Madame Serena Villata (chargée de recherche (CR1) en informatique au CNRS) permet d'envisager les principales connaissances pour comprendre les enjeux techniques des logiciels et des algorithmes, notamment d'intelligence artificielle.

PRATIQUE CONTRACTUELLE SPÉCIALISÉE

porte sur la technique de négociation contractuelle et la pratique contentieuse des contrats informatiques et internet. Il est donné par Maître Anne-Sophie Lampe et Maître Nicolas Quoy (cabinet August Debouzy).

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

DROITS VOISINS ET GESTION COLLECTIVE DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

dispensé par Monsieur le Professeur Tristan Azzi et traite du droit de la protection des oeuvres de l'esprit par la PLA ainsi que des interprétations artistiques et de la production.

DROIT AMÉRICAIN DES PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES ET DU NUMÉRIQUE

dispensé en français et en anglais - permet d'acquérir des connaissances en droit comparé dans ces domaines. Il est dispensé par Monsieur le Professeur Edouard Treppoz et Maître Philippe Allaey (cabinet Twelve).

DROIT INTERNATIONAL ET CONVENTIONNEL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU NUMÉRIQUE

permet de développer des connaissances dans le domaine sous un regard tourné vers l'international. Il est assuré par Monsieur le Professeur Edouard Treppoz.

DROIT DES DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

Le premier est assuré par Maître Florence Gaullier (cabinet Vercken & Gaullier) et est complété dans un aspect plus technique par Monsieur Georges Grosz, en sa qualité de Senior executive consultant at CGI . La partie "droit de la presse et des médias" est assurée par Maître Nicolas Verly (cabinet Verly).

PROJETS TUTORÉS ET CYCLES DE CONFÉRENCES

visent à permettre aux étudiants d'échanger avec différentes autorités publiques et acteurs du secteur sur la thématique des libertés individuelles, propriété intellectuelle et numérique (CNNum, HADOPI, CSA, CNIL, CNCDH, ARCEP, CNPEN) afin notamment de comprendre comment sont élaborées les politiques publiques françaises et européennes en ces domaines.